



OFFICE DE TOURISME
Quai Cyrano Bergerac
1 rue des Récollets
24100 Bergerac

Tel : 05 53 57 03 11
Portable : 06 07 69 38 61

QUAI CYRANO
OFFICE DE TOURISME
BERGERAC
DELIBERATION

Nombre de
membres en
exercice : 11
Nombre de
suppléants : 11

Présents :
Titulaires : 6
Suppléants : 4
Pouvoirs : 0
Votants : 10

Séance du : 17 / 06 / 2026

Date de convocation : 10 / 06 / 2026

TITULAIRES PRESENTS: Mme Raphaëlle Lafaye, Mme Laurence Rouan, Mme Sylvie Chevallier, M Anthony Castaing, M Pascal Prévot, M Daniel Gruntz

SUPPLEANTS PRESENTS : Mme Christine Lobry, M Jean-Jacques Chapellet, M Alain Garrigue, M Yann Vergniaud,

EXCUSE(ES): Mme Axelle Mayet, M Philippe Biard, M JM Fontaine, M Julien Bourgeois,

Secrétaire de séance : Mme Sylvie Chevallier

n°2026_04_05

OBJET:

Délibération N°5

Approbation de la
convention
d'adhésion au service
de paiement en ligne
des recettes publiques
locales (PATFIP)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CAB du 13 décembre 2023 créant l'EPIC Quai Cyrano,

Vu la convention d'objectifs et de moyens liant la CAB à l'EPIC Quai Cyrano et notamment l'article 2 relatif à ses missions,

Vu les statuts de cet EPIC et notamment l'article 3 « objets et missions »,

Vu le Décret N°2012-1246 du 7/11/2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

L'EPIC Quai Cyrano dispose d'une régie d'avance et de recettes lui permettant l'encaissement des nombreux produits vendus en présentiel ou à distance sur les trois pôles de la structure : culture, vin, tourisme.

Au vu de la multiplicité des projets et des démarches, il convient d'ajouter une solution administrative aux usages et outils déjà en place dans l'EPIC.

Pour ce faire, il est proposé au Comité de direction de l'EPIC d'approuver une convention relative au service de paiement en lignes des recettes publiques locales.

Ce nouveau système permettra à l'EPIC de faciliter l'émission des titres à partir des paiements en cartes bancaires ainsi que les prélèvements par carte bancaire.

Le Comité de direction autorise le Président à signer la convention en annexe de la présente délibération relative au service de... publiques locales et de mettre en place toutes les actions administratives utiles à la mise en œuvre de cette convention.

La délibération est approuvée à l'unanimité des votants.

Envoyé en préfecture le 23/06/2026

Reçu en préfecture le 23/06/2026

Publié le 23/06/2026

ID : 024-984303834-20260617-2026_04_05-DE



Document certifié conforme

Transmis en Préfecture de la Dordogne
Le mardi 23 / 06 / 2026

EPIC QUAI CYRANO
1, rue des Récollets - 24100 BERGERAC
Tél : 05 53 57 03 11
N° Siret : 984 303 834 00019

La directrice de l'EPIC
Mme Marion CORNILLE

A blue ink handwritten signature, appearing to be 'M. Cornille', written over the printed name and contact information of the EPIC Quai Cyrano.

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.
Bergerac,
Le mardi 23 / 06 / 2026

A large, stylized blue ink handwritten signature, likely belonging to M. Pascal Prevot, written in the space provided for the president's signature.

Le Président,
M. Pascal PREVOT